

À l'occasion de la 17^{ème} rencontre de l'*European Association of Archaeologists* (EAA) le 15 septembre 2011 à Oslo, le Dr. Jean-Olivier Gransard-Desmond, archéologue, et Nathalie Maximin, juriste spécialisée en droit des affaires et droit des contrats, ont présenté « **Éthique et archéologie, entre réglementation et devoir moral** », premiers résultats d'un travail au coeur du projet associatif d'ArkéoTopia®, une autre voie pour l'archéologie.

Résumé (version française)

Éthique et archéologie, entre réglementation et devoir moral

Sans remonter à Hippocrate, la communauté archéologique n'a pas attendu les événements qui agitent aujourd'hui politiques et scientifiques autour des questions de biologie et de nanotechnologie pour s'intéresser au sujet. Déjà en 1961, un groupe d'archéologues américains publiait un article portant sur les questions d'éthique en archéologie. Cet intérêt se comprend aisément aux États-Unis où dès les années 30 des chartes éthiques ont pris une place importante au sein des organisations, qu'elles soient entreprises ou fondations.

Les raisons sont multiples :

- la mondialisation montante rendait toute législation nationale inefficace et impossible au niveau international
- les organisations ont préféré anticiper une intervention lourde de l'État en mettant elles-mêmes de l'ordre dans la société
- elles ont également réagi en montrant au public leur volonté de communiquer et de s'engager à respecter des valeurs socialement correctes pour tous.

La réaction récente du gouvernement français à l'égard des journalistes en leur demandant la rédaction d'une charte déontologique montre l'importance d'anticiper les réactions d'un état si l'on veut maîtriser au mieux son secteur.

Si les considérations précédentes concernaient principalement des entreprises, nous rappellerons le Serment des Physiciens de 1948 intégré à la déclaration de Genève après l'utilisation de la bombe A montrant également l'importance de ce genre de démarche au sein de la communauté scientifique.

En travaillant en interne les chartes existantes mais avec l'appui de juristes, la communauté archéologique disposera d'un ou de plusieurs outils lui permettant de s'appuyer autant sur le public que sur les outils juridiques existants, que ces outils soient d'ordre moraux ou réglementaires.

C'est pourquoi en Janvier 2010, ArkéoTopia lançait officiellement son projet autour de l'éthique en archéologie en participant au Forum Mondial Sciences et Démocratie. Un groupe de travail se constituait alors et une recension de littérature fut effectuée sous la conduite de Nathalie Maximin, juriste spécialisée en droit des affaires et en droit des contrats, et du Dr. Jean-Olivier Gransard-Desmond, archéologue. L'objectif était de faire un état des lieux de ce qui s'était fait en archéologie pour établir un historique du rapport entre éthique et archéologie.

Mieux saisir les enjeux et identifier les principaux documents utilisés actuellement d'une part et dresser la liste des documents et codes réalisés dans d'autres domaines d'autre part permirent

de mesurer les limites des codes existant en archéologie et de définir le cadre du travail à réaliser. On distingua aussi ce qui relevait de la réglementation d'un côté et du devoir moral de l'autre.

C'est à partir des résultats de cette recension que nous présenterons ce qui a motivé l'intérêt de l'éthique au sein de la communauté archéologique nous permettant de montrer les limites actuelles des codes en vigueur. Ces limites posées, nous proposerons les solutions trouvées au sein d'ArkéoTopia et les bénéfices que la profession gagnerait à les déployer, tant au niveau scientifique qu'au niveau de la formation des étudiants en archéologie, de la politique et des interactions sociales.

[Télécharger le PowerPoint sous format pdf \(7,2 Mo\)](#)

Informations complémentaires

Pour en savoir plus sur ArkéoTopia, prenez connaissance de la [présentation de notre association](#) et n'hésitez pas à nous écrire à contact@arkeotopia.org.

Pour connaître l'ensemble du programme de la rencontre EAA 2011, rendez-vous sur www.eaa2011.no où vous trouverez des compléments d'information sur la [communication d'ArkéoTopia](#) au fur et à mesure des mises à jour du site.

Pour en savoir plus sur l'EAA, rendez-vous sur la page www.e-a-a.org/.